

Communiqué de presse



Laon, le 14 juin 2019

Visite de Nicolas BASSELIER, préfet de l'Aisne, dans le cadre du projet «Savoir rouler à vélo» à l'école Gilbert Lobjois de Laon

Mardi 18 juin 2019

Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, assistera le 18 juin 2019, à partir de 11h30 à l'école Gilbert Lobjois de Laon, à l'arrivée des enfants d'une classe de CM2 revenant d'un déplacement de mobilité douce à vélo organisé dans le cadre du projet « VELOJEM ».

Ce projet expérimental, lancé début 2019, est le premier à l'échelle nationale dans sa méthode. Il est coordonné par la direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne et l'association « Alaon Bike » avec le soutien du ministère des Sports. Il associe également l'éducation nationale, la direction départementale des territoires de l'Aisne, la ville de Laon, prévention Maïf, le Crédit Agricole et la Macif.

S'inscrivant dans le cadre du « plan vélo et mobilités actives » du Gouvernement, présenté en septembre 2018, et du programme « savoir rouler » qui en découle, « VELOJEM » a pour objet de mettre en situation d'apprentissage un public jeune dans un esprit de "vélo mobilité" avec une approche de l'usage du vélo comme moyen de locomotion.

Au total, 231 élèves provenant des écoles ci-dessous ont bénéficié du projet depuis mars 2019 :

- L'école Gilbert Lobjois avec une classe de CE1 et une classe de CM2
- L'école la Fontaine avec deux classes de CE2 et trois classes de CM1/CM2
- L'école d'Ardon avec une classe de CP/CE1 et une classe de CM2
- L'école de Bruyères et Montbérault avec une classe de CE2 et une classe de CM2

Trois cycles d'apprentissage ont composé le cœur des interventions dans un souci de développement de compétences permettant de pouvoir circuler et se déplacer en sécurité à vélo : savoir pédaler, savoir rouler et savoir circuler. Pour chaque école, un trajet différent est proposé pour utiliser le vélo comme moyen de déplacement d'un point A vers un point B.

Cette expérimentation répond aux besoins suivants : développer les compétences nécessaires à la sécurité des usagers du cycle, mettre en mouvement, par un mode de déplacement actif, dans une démarche de santé, développer autonomie et responsabilité des pratiquants et réduire les moyens de déplacements polluants.

Le projet « VELOJEM » sera prochainement déployé sur d'autres secteurs du département de l'Aisne, notamment la Thiérache, et étendu à d'autres publics (jeunes en IME). À terme, une duplication régionale, voire nationale, est également envisageable.